



# CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

## VEHICULES INCOMPLETS

**Le soussigné, Mr Benoît PENVEN, certifie par la présente que le véhicule:**

0.1 Marque (Raison sociale du constructeur): RENAULT  
 0.2 Type: PRC3C  
 Variante: UJZ6T4  
 Version: NARR73680S075UBNN00

0.2.1 Norm commercial: D WIDE

0.2.2 Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, renseignements relatifs à la réception par type du véhicule de base / du véhicule au stade antérieur (énumérer les renseignements correspondant à chaque stade): ---

0.4 Catégorie de véhicule: N3

0.5 Raison sociale et adresse du constructeur: RENAULT TRUCKS SAS  
 99, route de Lyon  
 69802 Saint-Priest - France

0.51 Dans le cas des véhicules réceptionnés en plusieurs étapes, raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base / du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s): ---  
 avant gauche

0.6 Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires: Collées ou rivetées dans l'encadrement de la porte avant gauche  
 Emplacement du numéro d'identification du véhicule: Frappé à froid sur le cadre châssis, à l'extérieur du longeron droit, au niveau de la roue avant

0.9 Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant): ---

0.10. Numéro d'identification du véhicule: VF620M860KB003053  
 est conforme à tous égards au type décrit dans la réception: e2\*2007/46\*0031\*21

délivrée le: 2018-04-24  
 - et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

St Priest, 2018-08-29

Performances environnementales	
46. Niveau sonore: A l'arrêt	82 dB(A) à un régime de 1575tr/min
En marche (dB(A))	77,3
47. Niveau des émissions d'échappement:	Euro VI-C
48. Emissions d'échappement: Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable:	595/2009*2016/1718C
1.1. Procédure d'essai: ESC	CO: --- HC: --- NOx: --- HC + NOx: --- Particules: ---
Opacité de la fumée (ELR): (m <sup>-1</sup> )	Not applicable
1.2 Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)	CO (mg/kWh): 174 THC (mg/kWh): 3 NMHC (mg/kWh): - NOx (mg/kWh): 145 THC + NOx (mg/kWh): - NH3 (ppm): 8 Particules (masse) (mg/kWh): 3.5 Particules (nombre) (#/kWh): 2.23E+11
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)	CO: --- NOx: --- NMHC: --- THC: --- CH4: --- Particules: ---
2.2 Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)	CO (mg/kWh): 146 NOx (mg/kWh): 262 NMHC (mg/kWh): - THC (mg/kWh): 4 CH4 (mg/kWh): - NH3 (ppm): 0.9 Particules (masse) (mg/kWh): 6.2 Particules (nombre) (#/kWh): 2.77E+11
48.1 Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption: (m <sup>-1</sup> )	0.55 595/2009*2016/1718C
49.1 Code de hachage cryptographique du dossier d'enregistrements du constructeur:	---
<b>Divers</b>	
50. Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses:	Non
52. Remarques: Réduction du couple: Largeur maximale admissible:	--- TR25C (2600 pour le transport de marchandises sous température contrôlée)